

Les comptes de réserve et profits au 31 Décembre 1880 se montaient à.....		1 ^{ère} Em.	2 ^{ème} Em.
		36,903 02	25,642 08
	1 ^{ère} Em.	2 ^{ème} Em.	
Profits de l'année après avoir pourvu aux pertes, administration, etc....	3,165 61	2,702 04	
Moins primes payées aux actionnaires.....	1,177 72	654 80	
	1987 89	1,987 89
	2047 24	2,047 24
			\$38,890 91
			\$27,689 32

La balance à l'avoir de ces comptes se monte à 78 $\frac{1}{3}$ % sur le capital payé de la première Emission et 78 $\frac{1}{2}$ % sur le capital payé de la seconde Emission.

Vos auditeurs ont examiné vos livres et pièces justificatives, ils ont audité et vérifié mensuellement la caisse et donné certificat de ces auditions.

Tous les Directeurs sortent de charge et sont rééligibles.

Montréal, 13 mars 1882.

G. H. DUMESNIL, *Président.*

Procès-Verbal de la dixième Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société de Construction Métropolitaine tenue en son bureau le 13ème jour de Mars 1882.

A 2 hrs. P. M., G. H. Dumesnil, Ecr., prend le fauteuil.

M. Alfred Brunet agit comme Secrétaire.

Etaient présents : l'hon Juge H. F. Rainville, l'échevin L. E. Beauchamp, MM. Walter Drake, G. A. Gagnon, P. Doucet, Alexis Brunet, J. P. Marion, N. P., James J. Bogue, E. P. Fréchette, N. P., F. X. Martin, J. B. Coallier, Pierre St. Marie, Pierre Daudelin, J. Bte Sicard, J. H. Pellerin et autres.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle.

Des copies imprimées des rapports du Président et du Secrétaire Trésorier ayant été distribuées aux actionnaires présents, ces messieurs sont dispensés d'en donner lecture.

Sur motion du Président, secondé par l'hon. Juge H. F. Rainville, les rapports maintenant devant l'assemblée sont unanimement adoptés.

Il est proposé par M. Alexis Brunet, secondé par M. F. X. Martin, qu'une indemnité de mille piastres soit votée au bureau de Direction pour ses services durant l'année écoulée et que cette somme soit distribuée comme suit : \$300.00 au Président et la balance aux autres membres du Bureau suivant le nombre d'assemblées auxquelles chacun d'eux à assisté durant l'année,—adopté.

Il est proposé par M. F. X. Martin, secondé par M. J. P. Marion que les messieurs dont les noms suivent soient élus Directeurs pour l'année courante : G. H. Dumesnil, écr., l'hon. Juge H. F. Rainville, MM. C. A. Geoffrion, Arthur Gagnon, Georges A. Gagnon, Walter Drake, L. E. Beauchamp, Pierre Doucet et Joseph Limoges,—adopté.

Il est proposé par M. J. P. Marion, secondé par M. J. H. Pellerin que des remerciements soient votés au Bureau de Direction sortant de charge pour la manière habile avec laquelle il a administré les affaires de la Société durant l'année qui vient de s'écouler,—adopté.

Il est proposé par M. J. B. Coallier, secondé par M. Pierre Ste. Marie, que MM. James J. Bogue, F. X. Martin et Henri H. Brosseau soient nommés Auditeurs pour l'année courante et qu'une somme de cinquante piastres chaque leur soit payée à l'expiration de l'année pour leur services,—adopté.

Et la séance est levée.

G. H. DUMESNIL, *Président,*

ALF. BRUNET, *Sec. Tres.*

A une assemblée subséquente du Bureau de Direction, G. H. Dumesnil, Ecr., fut élu Président et l'hon. Juge H. F. Rainville, Vice-Président.